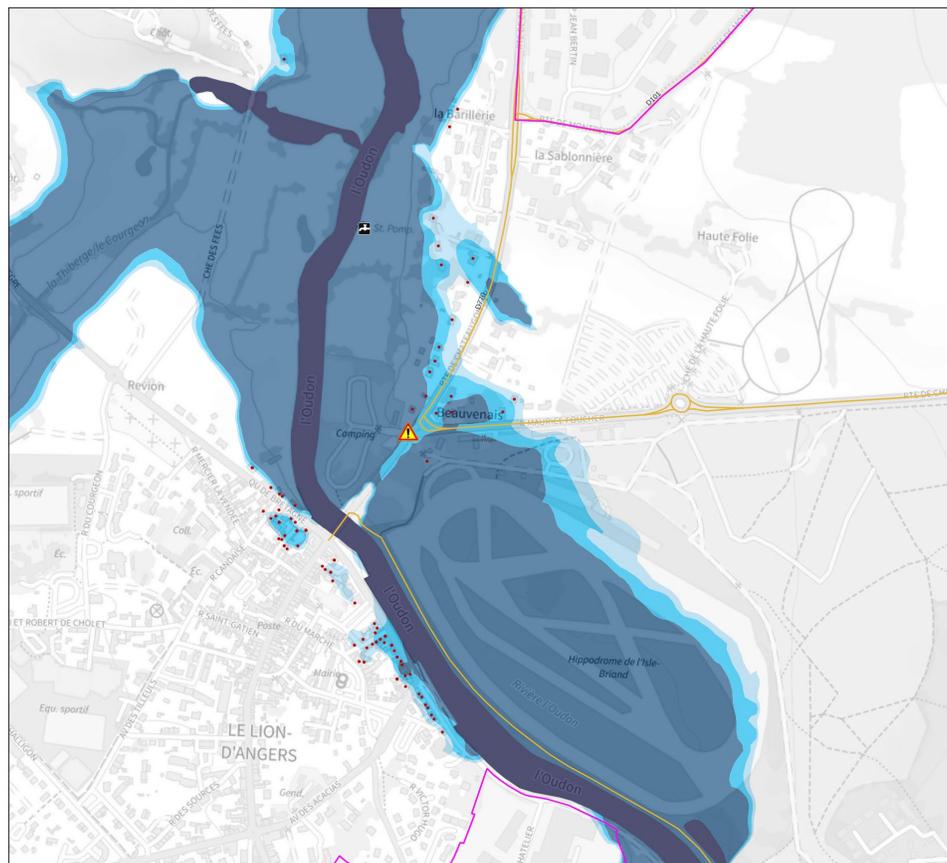


Communiqué de presse – 28.01.2025

Crue au Lion d'Angers : votre habitation est touchée, contactez la mairie

Suite aux intempéries et aux conditions météorologiques causées par les deux tempêtes successives Eowyn et Herminia, le bassin de l'Oudon est placé en vigilance crues depuis vendredi 24 janvier 2025. La commune du Lion d'Angers est actuellement touchée. Les Lionnais impactés par la montée des eaux sont invités à se faire connaître et à contacter la mairie.

Les hauteurs d'eau annoncées devraient toucher des habitations au Lion d'Angers selon la carte transmise par les services de la Préfecture hier soir, en cas de hauteur d'eau à 1m94 à la station de Maingué-Segré, ci-dessous (en bleu les zones impactées, les points rouges correspondent aux habitations) :



Dans ce contexte, les services municipaux vont au-devant des habitants des zones concernées pour les aider à anticiper la crue. Ce matin, ils effectuent du porte-à-porte pour les informer et recenser les habitations concernées. **Les habitants impactés par les inondations sont appelés à se faire connaître et à contacter la mairie au 02.41.95.30.16.**

Point de situation de la Préfecture

Depuis ce dimanche 26 janvier, le Service de Prévision des Crues Vigicrue a placé l'Oudon en vigilance Orange pour les crues. Hier soir, Vigicrue revoyait à la hausse la progression de la montée des eaux de l'Oudon, avec une hauteur d'eau maximale anticipée à la station de Maingué-Segré ce jour, mardi 28 janvier, aux alentours de 18h, à 1m93 (prévision haute 2m11 et prévision basse 1m74). De nouvelles précipitations sont attendues ce mercredi 29 janvier.

Pour rappel



La route de Segré, actuellement inondée, est fermée depuis hier a minima jusqu'à mercredi soir inclus et sous réserve de l'amélioration des conditions, depuis le rond-point du lotissement Revion jusqu'au rond-point de la roche aux fées.

D'autre part, **le Département annonce la fermeture de la navigation** sur l'ensemble des cours d'eau navigables du Bassin de la Maine (Maine, Vieille Maine, Mayenne, Oudon et Sarthe).

Recommandations

Les habitants du Lion d'Angers sont invités à la vigilance et à la prudence :

- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement
- Adaptez votre conduite aux conditions météorologiques
- Ne vous engagez pas sur une route immergée, même partiellement
- Évitez de pratiquer des activités nautiques ou exposées en bordure d'eau
- Surveillez la montée des eaux et mettez en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés
- Eloignez-vous des cours d'eau et des points bas

Contact presse :

Blandine Paris - Service communication, Mairie du Lion d'Angers - 06.26.25.46.46 – b.paris@valleesduhautanjou.fr